

FAIRE BOUGER LES JEUNES CANADIENS!

Rapport du Comité permanent de la santé

Bill Casey, président



JUIN 2019 42° LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à

l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

FAIRE BOUGER LES JEUNES CANADIENS

Rapport du Comité permanent de la santé

Le président Bill Casey

JUIN 2019 42e LÉGISLATURE, 1re SESSION

AVIS AU LECTEUR	
Rapports de comités présentés à la Chambre des communes	
C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.	

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ

PRÉSIDENT

Bill Casey

VICE-PRÉSIDENTS

Marilyn Gladu

Don Davies

MEMBRES

Ramez Ayoub

Pam Damoff (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Doug Eyolfson

Ben Lobb

Ron McKinnon

Robert-Falcon Ouellette

Sonia Sidhu

Len Webber

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Peter Fragiskatos

Igra Khalid

Anne Minh-Thu Quach

Kyle Peterson

GREFFIER DU COMITÉ

Alexandre Jacques

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Sonya Norris, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ

a l'honneur de présenter son

VINGT-SEPTIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié M-206, condition physique et niveau d'activité physique des jeunes au Canada et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS	3
CONDITION PHYSIQUE ET NIVEAU D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES JEUNES AU CANADA	5
Introduction	5
Niveau d'activité des jeunes canadiens	6
Activité physique et santé	7
Rôle fédéral dans les initiatives en cours	7
Mesures recommandées au gouvernement fédéral	8
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS	13
ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES	15
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	17

SOMMAIRE

Pour avoir un mode de vie sain, il faut entre autres avoir de bonnes habitudes alimentaires, faire suffisamment d'activité physique et éviter les comportements néfastes, comme le tabagisme et la consommation excessive d'alcool. En ce qui a trait à l'activité physique, les enfants et les jeunes canadiens consacrent trop de temps à des activités sédentaires, et cela inclut le temps d'écran, et ne bougent pas assez. D'ailleurs, les bonnes habitudes adoptées durant l'enfance sont susceptibles de perdurer jusqu'à l'âge adulte et jusqu'à l'âge d'or. Le présent rapport formule ainsi six recommandations à l'intention du gouvernement fédéral pour aider les jeunes Canadiens à être moins sédentaires et à bouger davantage, dont la nomination d'un champion de l'activité physique chez les jeunes, qui supervisera la mise en œuvre d'une approche pancanadienne en matière d'activité physique.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada nomme un « champion de l'activité physique chez les jeunes », qui serait chargé de :

- veiller à ce que toutes les parties prenantes soient représentées au sein du groupe responsable de l'élaboration du plan de mise en œuvre de la stratégie Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada: Soyons actifs;
- superviser le plan de mise en œuvre, accordant une attention particulière aux programmes, stratégies et initiatives ciblant les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans;
- rendre compte au ministre de la Santé des progrès réalisés à l'égard du plan de la mise en œuvre;

Recommandation	3
Necommanuation	•

Que le ministre de la Santé rende compte tous les ans au Parlement de l'état d'avancement du plan de mise en œuvre de la stratégie <i>Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs,</i> et que ce rapport soit rendu public
Recommandation 4
Que le gouvernement du Canada s'engage à fournir un financement durable pour la promotion et l'adoption des <i>Directives en matière de mouvement sur 24 heures</i> de la Société canadienne de physiologie de l'exercice
Recommandation 5
Que l'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec le champion de l'activité physique chez les jeunes, élabore et mette en œuvre des campagnes pancanadiennes de sensibilisation du public, afin :
 d'accroître le savoir-faire physique chez les enfants et les jeunes canadiens;
 de promouvoir les Directives en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes (5 à 17 ans) de la Société canadienne de physiologie de l'exercice;
• de normaliser l'activité physique au quotidien 12
Recommandation 6
Que le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les provinces et les territoires, de même que la Fédération canadienne des municipalités, pour s'assurer que les administrations locales sont au courant du financement fédéral offert aux projets de transport actif dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun



CONDITION PHYSIQUE ET NIVEAU D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DES JEUNES AU CANADA

INTRODUCTION

Le 27 février 2019, il a été convenu que le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes (le Comité) étudie la motion M-206, qui porte sur la condition physique et le niveau d'activité des jeunes au Canada¹. La motion prévoit :

« Nous trahissons en cela nos enfants. »

M. Kyle Peterson, député, Newmarket—Aurora

Que le Comité permanent de la santé reçoive instruction d'entreprendre une étude sur la condition physique et le niveau d'activité physique des jeunes au Canada et qu'il formule des recommandations et fasse rapport sur : a) les stratégies pour améliorer la condition physique et le niveau d'activité physique des jeunes; b) les bienfaits économiques, sociaux, culturels et les bienfaits pour la santé physique et mentale d'une condition physique améliorée et d'une activité physique accrue chez les jeunes; c) les répercussions d'une condition physique améliorée et d'une activité physique accrue en ce qui a trait à la lutte contre l'intimidation; d) que le Comité fasse rapport de ses constatations et ses recommandations à la Chambre au plus tard en juin 2019².

Au cours des deux réunions tenues les 27 et 28 mai 2019, le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes a entendu 12 témoins, de même que le parrain de la motion, M. Kyle Peterson, député de Newmarket–Aurora³. Lorsqu'il a présenté sa motion au Comité, M. Peterson a déclaré : « Nous trahissons en cela nos enfants⁴. »

¹ Chambre des communes, *Journaux*, n° 388, 1^{re} session, 42^e législature, 27 février 2019.

² Chambre des communes, *Journaux*, n° 369, 1^{re} session, 42^e législature, 11 décembre 2018.

Le Comité reconnaît qu'un mode de vie sain repose autant sur une bonne alimentation que sur l'activité physique. Cependant, la portée de l'étude se limite aux enjeux soulevés dans la motion M-206. Ainsi, le présent rapport n'inclut pas de citations concernant l'alimentation et la prévention de la maladie chronique. Tous les témoignages peuvent toutefois être consultés dans les mémoires soumis et la transcription des délibérations.

⁴ Comité permanent de la santé de la Chambre des communes (HESA), <u>Témoignages</u>, 1^{re} session, 42^e législature, 27 mai 2019, 1530 (M. Kyle Peterson, député, Newmarket–Aurora).



NIVEAU D'ACTIVITÉ DES JEUNES CANADIENS

La Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE) a établi des directives sur la quantité d'activité physique dont les enfants et les jeunes ont besoin chaque jour. La SCPE les a incorporées aux Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes (5 à 17 ans) (Directives en matière de mouvement sur 24 heures), une approche intégrée qui englobe l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil⁵. Les directives recommandent que les enfants et les jeunes accumulent chaque jour plusieurs heures d'activité physique d'intensité légère à modérée, et au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité élevée.

Plusieurs témoins ont fait mention des statistiques sur la proportion de jeunes canadiens suivant les recommandations de la SCPE que ParticipACTION a présentées dans son bulletin de 2018 sur l'activité physique chez les jeunes⁶. Le bulletin révèle que selon l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé 2014-2015, 35 % des enfants et des jeunes de 5 à 17 ans satisfont au niveau d'activité physique recommandé dans les Directives en matière de mouvement sur 24 heures⁷. Il y a cependant une disparité notable lorsque l'on compare l'activité physique selon le sexe : 47 % des garçons respectaient la recommandation, contre 25 % seulement des filles⁸. Dans l'ensemble, ce groupe d'âge obtient la note de D+ en matière d'activité physique. Les enfants et les jeunes canadiens obtiennent une note plus faible encore si on englobe les trois recommandations des Directives en matière de mouvement sur 24 heures. En effet, en incluant le sommeil (entre 8 et 11 heures) et le comportement sédentaire (un maximum de deux heures d'inactivité, y compris le temps passé devant un écran) dans la mesure globale, seulement 15 % des enfants et des jeunes canadiens satisfont aux recommandations⁹. Les députés ont entendu que lorsque comparé à 48 pays à revenu moyen et élevé, le niveau d'activité des jeunes canadiens se situe en milieu de peloton¹⁰.

Société canadienne de physiologie de l'exercice [SCPE], <u>Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes (5 à 17 ans) : Une approche intégrée regroupant l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil.</u>

⁶ ParticipACTION, <u>Un corps actif pour un cerveau en santé : la formule gagnante! – L'édition 2018 du Bulletin</u> de l'activité physique chez les jeunes de ParticipACTION, Toronto, 19 juin 2018.

⁷ *Ibid.*, p. 26.

⁸ Ibid., p. 31.

⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁰ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1710 (M. Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION).

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ

Les témoins ont souligné les effets néfastes sur la santé d'un mode de vie sédentaire. Les membres du Comité ont entendu que la sédentarité augmente les risques de maladies chroniques, comme le diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires et de certaines formes de cancer¹¹. Le Comité a en outre appris que le traitement des maladies chroniques liées à la sédentarité coûte quelque 6,8 milliards de dollars par année au système de santé, soit 4 % des dépenses totales en soins de santé¹².

À l'inverse, un mode de vie actif a des bienfaits pour la santé. Le Comité a entendu que les enfants et les jeunes qui sont actifs physiquement ont plus de facilité à se concentrer et à apprendre, sont plus créatifs et sont plus à l'aise socialement¹³. Les membres du Comité ont entendu que l'activité physique influe positivement sur la santé mentale. Les enfants et les jeunes qui sont actifs physiquement risquent moins de souffrir de symptômes de dépression et d'anxiété et gèrent mieux les situations stressantes¹⁴. De plus, ils seraient plus résilients face à l'intimidation et moins susceptibles d'y recourir eux-mêmes¹⁵.

RÔLE FÉDÉRAL DANS LES INITIATIVES EN COURS

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) est l'organisme fédéral responsable de la promotion de modes de vie sains, qui impliquent de marier activité physique et bonne alimentation, et d'éviter les comportements néfastes. Le Comité a entendu que l'ASPC collabore avec d'autres intervenants pour remplir son mandat. L'ASPC a accordé du financement à la SCPE pour qu'elle élabore les Directives en matière de mouvement sur 24 heures¹⁶ et, en 2018, elle a engagé 25 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir

Par exemple, HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1700 (M^{me} Gerry Gallagher, directrice exécutive, Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada [ASPC]).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0925 (M^{me} Melanie Davis, Directrice générale et chef de la direction, Éducation physique et santé Canada).

Par exemple, HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1645 (M. Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0900 (M. Josh Berman, directeur, Recherche et politique publique, Repaires jeunesse du Canada).

¹⁵ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1550 (M. Kyle Peterson, député, Newmarket–Aurora).

HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1600 (M^{me} Gerry Gallagher, directrice exécutive, Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, ASPC).



ParticipACTION et l'initiative Soyons actifs¹⁷. Ces deux initiatives ont un volet consacré aux jeunes, sans cibler précisément les enfants et les jeunes.

Les témoins ont cité à plusieurs reprises le cadre pancanadien sur l'activité physique intitulé « Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs » (Vision commune), publié le 31 mai 2018¹⁸. La Vision commune a été préparée par un comité directeur composé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en matière de sport, d'activité physique, de loisir et de santé. Se voulant un document seulement stratégique, la Vision commune « sert à compléter et à s'harmoniser avec d'autres politiques, stratégies et cadres pertinents¹⁹ » en place à l'échelle du Canada, dans le but d'accroître le niveau d'activité de tous les Canadiens²⁰. Les membres du Comité ont entendu qu'on avait entrepris de traduire le cadre stratégique de la Vision commune en un plan de mise en œuvre concret²¹.

MESURES RECOMMANDÉES AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le Comité a entendu parler des efforts déployés par les divers intervenants pour améliorer la condition physique et le niveau d'activité des jeunes canadiens. Par exemple, les Repaires jeunesse du Canada offrent des programmes et services parascolaires structurés et supervisés à quelque 200 000 enfants et jeunes dans 700 collectivités du Canada²². L'organisation a récemment lancé « Bounce Back League », un programme à l'intention des jeunes ayant subi un traumatisme et qui reconnaît les bienfaits de l'activité physique sur la santé mentale²³.

¹⁷ *Ibid.*, 1605.

¹⁸ Gouvernement du Canada, <u>Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité</u> au Canada : Soyons actifs, 31 mai 2018.

¹⁹ Ibid., p. 4.

Le rapport note que le gouvernement du Québec n'a pas pris part à cette initiative, mais qu'il a indiqué être faveur des principes qui la sous-tendent. Il mettra en œuvre ses propres programmes et il a accepté d'échanger de l'information et des pratiques exemplaires.

²¹ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1610 (M^{me} Gerry Gallagher, directrice exécutive, Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, ASPC).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0900 (M. Josh Berman, directeur, Recherche et politique publique, Repaires jeunesse du Canada).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0905 (M. Adam Joiner, directeur des programmes, Repaire jeunesse d'Ottawa, Repaires jeunesse du Canada).

Des témoins ont parlé des initiatives visant à promouvoir le « transport actif », c'est-à-dire les moyens de transport impliquant un effort physique, comme la marche, le vélo, la course et la planche à roulettes. Il a entre autres été question du « Trottibus », une initiative qui permet aux élèves, normalement supervisés, de marcher en groupe jusqu'à l'école, des élèves marcheurs se joignant au groupe tout au long du trajet²⁴. Il a cependant été signalé que beaucoup d'élèves n'habitent pas à distance de marche ni même de vélo de l'école²⁵, et que les écoles ne sont pas toujours équipées pour entreposer adéquatement et sécuritairement les bicyclettes pendant que les élèves sont en classe²⁶.

Le Comité a entendu qu'il faut « normaliser » l'activité physique au jour le jour²⁷, que cela fasse partie intégrante de notre quotidien. Différents pays ont adopté des stratégies en ce sens, sans nécessairement privilégier la même approche. Par exemple, au Japon, tous les enfants marchent pour se rendre à l'école; en Nouvelle-Zélande, on s'attend à ce que les enfants jouent dehors deux heures par jour, et dans les pays scandinaves, l'accent est mis sur des cours quotidiens d'éducation physique²⁸.

En ce qui a trait à l'éducation physique, comme la plupart des enfants et des jeunes fréquentent l'école, les programmes scolaires favorisant l'activité physique sont les plus efficaces pour rejoindre le plus grand nombre d'entre eux. Les directives canadiennes recommandent 30 minutes d'éducation physique de grande qualité tous les jours²⁹. Le Comité a cependant entendu que les programmes scolaires varient à l'échelle du pays, puisque les provinces et territoires instaurent leurs propres normes minimales en la matière. Aussi peu que 22 % d'élèves canadiens ont de l'éducation physique tous les jours³⁰. Un témoin a indiqué qu'on préférait peut-être encore le rendement scolaire à

HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1610 (M^{me} Gerry Gallagher, Directrice exécutive, Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, ASPC), 1655 (M. Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION) et 1710 (M^{me} Panagiota Klentrou, présidente, Conseil d'administration, SCPE).

²⁵ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1655, (M^{me} Panagiota Klentrou, présidente, Conseil d'administration, SCPE).

²⁶ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1655 (M. Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION).

²⁷ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1640 (M^{me} Panagiota Klentrou, présidente, Conseil d'administration, SCPE).

²⁸ HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1710 (M. Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION).

²⁹ HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0945 (M^{me} Tricia Zakaria, gestionnaire, Campagnes et programmes, Éducation physique et santé Canada).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0925 (M^{me} Melanie Davis, directrice générale et chef de la direction, Éducation physique et santé Canada).



l'activité physique, d'où la résistance de certaines commissions scolaires à donner plus de place à l'éducation physique dans leurs programmes d'études³¹.

Il a également été question de l'infrastructure communautaire dans le cadre de cette étude. Un urbanisme communautaire bien pensé peut encourager le transport actif et les loisirs extérieurs, et par conséquent contribuer à normaliser l'activité physique. Le Comité a entendu que le gouvernement fédéral, par l'entremise d'Infrastructure Canada, finance des projets d'infrastructure communautaire. Un témoin a signalé que la Vision commune fait référence à ce programme³².

Finalement, la notion de savoir-faire physique a maintes fois été mentionnée. On entend par savoir-faire physique les connaissances et compétences voulues pour qu'une personne prenne en charge son activité physique et en reconnaisse la valeur³³. Le Comité a entendu qu'il faut transmettre ce savoir-faire physique aux tout-petits pour ancrer de saines habitudes

« Ce que nous ne pouvons pas nous permettre de faire, c'est d'attendre. »

> Mme Melanie Davies, directrice générale et chef de la direction, Éducation physique et santé Canada

de vie chez les jeunes, et pour que celles-ci perdurent à l'âge adulte.

Tous les témoins étaient d'accord pour dire que le cadre stratégique Vision commune doit être traduit en mesures concrètes. Les députés ont entendu que le plan de mise en œuvre devra être élaboré en fonction d'une approche communautaire mettant à profit tous les secteurs, dont ceux de l'éducation, des loisirs, du sport et de la santé, de même que les parents³⁴.

Présentant ses recommandations au gouvernement fédéral, le Comité insiste sur le cri du cœur qu'il a entendu : « Ce que nous ne pouvons pas nous permettre de faire, c'est d'attendre³⁵. »

31 HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0910 (M. Josh Watt, porte-parole, Association canadienne des commissions/conseils scolaires).

32 HESA, <u>Témoignages</u>, 27 mai 2019, 1700 (M. Elio Antunes, président et chef de la direction, ParticipACTION).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0935 (M^{me} Andrea Carey, directrice des opérations et des projets spéciaux, Société du sport pour la vie).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0955 (M. Richard Way, président directeur général, Société du sport pour la vie).

HESA, <u>Témoignages</u>, 28 mai 2019, 0925 (M^{me} Melanie Davies, directrice générale et chef de la direction, Éducation physique et santé Canada).

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada prévoie un financement suffisant pour le plan de mise en œuvre du cadre pancanadien sur l'activité physique intitulé *Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs*, et qu'il en soutienne l'élaboration.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada nomme un « champion de l'activité physique chez les jeunes », qui serait chargé de :

- veiller à ce que toutes les parties prenantes soient représentées au sein du groupe responsable de l'élaboration du plan de mise en œuvre de la stratégie Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada: Soyons actifs;
- superviser le plan de mise en œuvre, accordant une attention particulière aux programmes, stratégies et initiatives ciblant les enfants et les jeunes de 5 à 17 ans;
- rendre compte au ministre de la Santé des progrès réalisés à l'égard du plan de la mise en œuvre;
- veiller à mesurer l'incidence du plan de mise en œuvre en ce qui a trait au rendement des jeunes par rapport aux *Directives en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes (5 à 17 ans)* de la Société canadienne de physiologie de l'exercice.

Recommandation 3

Que le ministre de la Santé rende compte tous les ans au Parlement de l'état d'avancement du plan de mise en œuvre de la stratégie *Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada : Soyons actifs,* et que ce rapport soit rendu public.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada s'engage à fournir un financement durable pour la promotion et l'adoption des *Directives en matière de mouvement sur 24 heures* de la Société canadienne de physiologie de l'exercice.



Recommandation 5

Que l'Agence de la santé publique du Canada, en collaboration avec le champion de l'activité physique chez les jeunes, élabore et mette en œuvre des campagnes pancanadiennes de sensibilisation du public, afin :

- d'accroître le savoir-faire physique chez les enfants et les jeunes canadiens;
- de promouvoir les Directives en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes (5 à 17 ans) de la Société canadienne de physiologie de l'exercice;
- de normaliser l'activité physique au quotidien.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les provinces et les territoires, de même que la Fédération canadienne des municipalités, pour s'assurer que les administrations locales sont au courant du financement fédéral offert aux projets de transport actif dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun.

ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la <u>page Web du Comité sur cette étude</u>.

Organismes et individus	Date	Réunion
Kyle Peterson, député, Newmarket—Aurora	2019/05/27	146
Agence de la santé publique du Canada	2019/05/27	146
Gerry Gallagher, directrice exécutive Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques		
Andrew MacKenzie, directeur, division des comportements, environnements et longévité Centre de surveillance et de recherche appliquée, Direction générale de la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques		
ParticipACTION	2019/05/27	146
Elio Antunes, président et chef de la direction		
Société canadienne de physiologie de l'exercice	2019/05/27	146
Mary Duggan, gérante		
Panagiota Klentrou, présidente Conseil d'administration		
Association canadienne des commissions/conseils scolaires	2019/05/28	147
Josh Watt, porte-parole		
Éducation physique et santé Canada	2019/05/28	147
Melanie Davis, directrice générale et chef de la direction		
Tricia Zakaria, gestionnaire Campagnes et programmes		

Organismes et individus	Date	Réunion
Repaires jeunesse du Canada	2019/05/28	147
Josh Berman, directeur Recherche et politique publique		
Adam Joiner, directeur des programmes Repaire jeunesse d'Ottawa		
Société du sport pour la vie	2019/05/28	147
Andrea Carey, directrice des opérations et des projets spéciaux		
Richard Way, président directeur général		

ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page Web du Comité sur cette étude.

Association canadienne des commissions/conseils scolaires

Éducation physique et santé Canada

Newmarket Minor Softball Association

ParticipACTION

Société canadienne de physiologie de l'exercice

Société du sport pour la vie

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ($\underline{réunions}$ \underline{n}^{os} 146, 147, 148 et 152) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président, Bill Casey